



## PRODUITS LOGICIELS PTC BASES D'AUTORISATION DE LICENCE POUR LES PRODUITS MATHCAD

### Objet du présent document

Le présent document définit les bases d'autorisation et les restrictions applicables à chaque Produit sous Licence Mathcad de PTC. Dans la plupart des cas, le présent document est intégré aux documents juridiques régissant l'utilisation du logiciel fourni sous licence par PTC au Client (collectivement désignés par le terme « Contrat de Licence »). En cas d'incohérence entre le présent document et le devis de PTC sur la base duquel le Client a acheté les licences (« le Devis »), le Devis prévaudra. Par exemple, le présent document peut indiquer qu'un produit fait l'objet d'une licence spécifique, mais si le nom du produit sur le Devis mentionne une base d'autorisation différente, c'est le Devis qui prévaudra. PTC pourra occasionnellement mettre à jour ce document, mais chaque achat réalisé par le Client sera régi par la version la plus récente du document en vigueur au moment de l'achat.

### DESCRIPTION DES BASES D'AUTORISATION COMMUNES

« **Utilisateur Simultané** » (CU) : Chaque produit disposant d'une licence Utilisateur Simultané peut être utilisé par un individu, à n'importe quel moment. Toute personne utilisant plusieurs instances de produits Utilisateurs Simultanés, à un moment donné, utilisera dans la plupart des cas le même nombre de licences. Par exemple, si un utilisateur ouvre deux instances de Creo Elements/Direct, il utilisera deux licences et non pas une.

« **Ordinateur Désigné** » (DC) : Lorsque le nom du produit contient les termes « fixes », « verrouillé » ou « nœud verrouillé », ce produit dispose d'une licence qui lui permet uniquement d'être utilisé sur l'ordinateur sur lequel il est installé. Il est interdit de déplacer une licence Ordinateur Désigné d'un ordinateur à un autre en installant le produit concerné sur un appareil externe ou portable (par exemple, clé USB, NAS, Router, carte mémoire, périphérique USB, disque dur externe) ou par tout autre moyen.

« **Utilisateur Enregistré** » (RU) : Les produits Utilisateurs Enregistrés peuvent uniquement être utilisés par une seule personne, peu importe la fréquence d'utilisation de la licence par cette personne. Chaque utilisateur doit disposer d'une licence, qu'il accède au Produit sous Licence directement ou par le biais d'une application intermédiaire. Il est interdit de partager des mots de passe ou des identifiants de compte, sauf spécification contraire de la base d'autorisation du produit concerné. Le Client pourra occasionnellement ajouter et/ou substituer de nouveaux Utilisateurs Enregistrés, tant que le nombre cumulé d'Utilisateurs Enregistrés ne dépasse à aucun moment le nombre de licences en vigueur à ce moment, pour le produit concerné. Si une personne qui était auparavant un Utilisateur Enregistré regagne ce statut, elle devra payer de nouveaux frais de licence à PTC, au tarif appliqué par PTC à ce moment-là, sauf si la base d'autorisation du produit concerné spécifie le contraire.

**Packages (P)** : La base d'autorisation pour chaque élément d'un package produit PTC sera la même que si le composant était soumis sous licence de manière indépendante. Cependant, les composants de chaque package pourront uniquement être utilisés avec l'élément de base du package. Par exemple, les Creo Design Packages peuvent seulement être utilisés par un utilisateur Creo qui a une session Creo active.

### RESTRICTIONS DE LICENCE COMMUNES A PLUSIEURS PRODUITS

Abonnements. Un « Abonnement » est un type de Licence sur site qui inclut une Licence pour la durée spécifiée dans le nom du produit, dans le Devis, dans le contrat de commande ou dans tout autre document de commande, et/ou dans la facture. Cette Licence concerne également les Services de Support fournis pendant la Durée d'application de la Licence, sans frais supplémentaire.



Licences Perpétuelles. PTC ne prévoit pas de modèle de licences perpétuelles pour la plupart de ses produits. Toutefois, lorsque PTC vend des licences perpétuelles et que le produit concerné comprend des éléments fournis par PTC en mode hébergé ou SaaS (par exemple, Creo AR Design Share), PTC pourra à tout moment cesser de fournir ces éléments hébergés.

Technologies de Virtualisation. Même si, dans certains cas, il peut être possible de contourner les mécanismes de contrôle des licences utilisés par PTC pour faire appliquer les systèmes de licence susmentionnés, grâce à des technologies de virtualisation, ou de contourner les objectifs de ces systèmes de licences, cette pratique est contraire aux dispositions du Contrat de Licence conclu entre le Client et PTC. Sans limiter ce qui précède, les Clients ne sont pas autorisés à installer ou utiliser des licences Ordinateur Désigné (parfois également appelées « licences à nœuds verrouillés ») sur ou via des technologies de virtualisation.

Mises à Niveau. En ce qui concerne les logiciels PTC fournis sous licence en tant que mises à niveau d'une version précédente, le Client devra d'abord disposer d'une licence pour le logiciel identifié par PTC comme étant éligible à bénéficier de la mise à niveau. Il devra en outre être actif, pour les Services de Support et pour ce logiciel, au moment où le Client achète la mise à niveau concernée. Après installation de la mise à niveau, le logiciel sous licence fourni en tant que mise à niveau viendra remplacer et/ou compléter le produit qui était éligible à la mise à niveau, et le Client ne pourra plus utiliser le logiciel d'origine éligible à cette mise à niveau.

Outils d'Interopérabilité/Boîtes à Outils. Les outils d'interopérabilité de PTC (par exemple, Pro/TOOLKIT, ou J-Link, Pro/Web.Link et les interfaces de programmation d'applications) sont uniquement fournis dans le but de permettre au Client (lui-même ou avec l'aide d'un tiers) de faire interagir les Produits sous Licence avec les autres programmes et les autres systèmes informatiques du Client. Le Client devra s'abstenir de distribuer à des tiers l'ensemble ou une partie des outils d'interopérabilité et d'utiliser ces outils dans le but de développer une intégration de la distribution pour des tiers.

Batching. En ce qui concerne les types de licences basés sur le nombre d'utilisateurs (par exemple, Utilisateur Enregistré, Utilisateur Simultané, etc.), une Licence est requise pour chaque individu qui accède aux Produits sous Licence concernés, à leurs fonctionnalités ou à leurs données, que ce soit directement, via un portail web ou en accédant autrement, de manière indirecte, aux Produits sous Licence, à leurs fonctionnalités ou à leurs données. Il est interdit d'utiliser des identifiants génériques ou de les partager.

Licence d'Utilisation en Télétravail/Licence d'Activation des Licences Portables. Si la licence du Client est réservée au « télétravail », cette licence est uniquement destinée à être utilisée au domicile de l'employé ou du sous-traitant du Client, qui devra être l'utilisateur principal d'une autre licence indépendante et non destinée au télétravail pour le même produit. Vous trouverez plus d'informations concernant les autorisations et les restrictions liées à l'utilisation en télétravail sur : <http://www.ptc.com/legal-agreements/support-documents>.

## **RESTRICTIONS GEOGRAPHIQUES CONCERNANT L'INSTALLATION ET/OU L'UTILISATION DES PRODUITS PTC**

Restriction concernant le Site d'Installation. Sauf en ce qui concerne les licences « Globales » (conformément à ce qui est spécifié dans le nom du produit), tous les produits PTC sont concernés par des restrictions qui limitent leur installation au pays d'achat (mentionné dans le Contrat de Licence en tant que « Pays Désigné »). Lorsque le Client désire changer de pays d'installation, le Client doit le notifier à PTC et, lorsque le prix annoncé pour les licences concernées est plus élevé dans le nouveau pays d'installation proposé, le Client devra payer une majoration basée sur la différence de prix.

Restrictions concernant la Localisation de l'Utilisateur (Produits Utilisateurs Simultanés). A l'exception des licences « Globales » ou « Globales Restreintes », les produits PTC fournis sous une licence Utilisateurs Simultanés peuvent uniquement être utilisés par des personnes physiquement présentes dans le pays où le produit est installé, et tous les éléments logiciels envoyés en tant que parties de ce produit (par exemple, code client et serveur de licence) pourront uniquement être installés dans le Pays Désigné. Néanmoins, lorsqu'une personne qui réside habituellement dans le pays concerné voyage à l'étranger, cette personne est autorisée à « emprunter » la licence pendant une durée limitée (deux semaines, pour la plupart des produits). Pendant cette période, la licence n'est pas disponible sur le réseau du Client. Les utilisateurs qui ne sont pas des employés du Client peuvent uniquement utiliser des produits PTC disposant d'une licence Utilisateurs Simultanés lorsqu'ils sont physiquement présents sur un site du Client. **LES RESTRICTIONS MENTIONNEES DANS CE PARAGRAPHE S'APPLIQUENT UNIQUEMENT AUX PRODUITS UTILISATEURS SIMULTANES ET NON AUX PRODUITS PTC CONCERNES PAR UN AUTRE TYPE DE LICENCE.**



Licences Globales / Globales Restreintes.

Licences Globales . Une Licence « Globale » permet au Client d’installer, d’exploiter et d’utiliser le Produit sous Licence concerné sur n’importe quel site du Client dans le monde entier, nonobstant toute restriction prévue par le Contrat de Licence en lien avec la limitation de l’utilisation des Produits sous Licence dans le pays d’installation et en se conformant à toutes les lois et à toutes les réglementations applicables en matière d’exportation.

Licences Globales Restreintes. Une Licence « Internationale Restreinte » permet au Client d’installer, d’exploiter et d’utiliser le Produit sous Licence concerné sur n’importe quel site du Client situé dans le Pays Désigné et/ou dans un Pays Autorisé, nonobstant toute restriction prévue par le Contrat de Licence en lien avec la limitation de l’utilisation des Produits sous Licence dans le pays d’installation. Les « Pays Autorisés » comprennent la Chine, l’Inde, la Russie, la République Tchèque, la Pologne, la Hongrie, la Malaisie, l’Afrique du Sud, Israël, le Mexique, le Brésil, l’Argentine et la Roumanie.

### PRODUITS MATHCAD

Nom du Produit sous Licence	Base d’autorisation
PTC Mathcad	<p>Utilisateur Simultané ou Utilisateur Désigné, sur la base du nom du produit et/ou de ce qui est indiqué dans le Devis PTC.</p> <p>La licence des produits Student Edition est toujours une licence Utilisateur Enregistré et, sauf indication contraire dans le présent document, cette licence ne peut pas être réassignée à un autre utilisateur, même si l’Utilisateur Enregistré original cesse d’utiliser le produit.</p> <p>L’utilisation de Mathcad Express est réservée à un usage personnel, et la solution ne peut pas être utilisée au bénéfice d’une entreprise ou à toute fin commerciale.</p>